

N<sup>o</sup> 22  
 Griffon  
 Ursmars auguste

L'an mil huit cent vingt six, le dix huit Décembre, dix heures  
 du matin, en la maison commune, pardevant nous Louis Joseph  
 Obert, maire, officier de l'état civil de la commune de Mifenne,  
 arrondissement communal de Saint Omer, Département du  
 pas de Calais, est comparu Louis François Cedas Griffon  
 âgé de trente quatre ans célibataire domicilié en cette commune  
 père de l'enfant en présence de François Joseph mari  
 Coudeur âgé de vingt six ans Charpentier et de Louis  
 Joseph Wintubert âgé de trente un ans instituteur  
 tous deux domiciliés en cette commune, lequel nous a  
 déclaré qu'hier cinq heures du soir, Marie Anastasie  
 Flament sa femme âgée de trente six ans étoit

accouchée en la maison conjugale sise en cette commune,  
 d'un enfant du sexe masculin, qu'il nous a présenté  
 et auquel il a déclaré donner les prénoms de Ursmars  
 auguste et de suite nous avons dressé le présent acte  
 de naissance Lecture faite le Déclarant et les témoins  
 ont signé avec nous.

J. Coudeur  
 J. Griffon  
 J. Obert  
 J. Wintubert